

> Ambilly, le 5 novembre 2015

> Solidarité internationale dans le domaine de l'eau : dépassons les frontières. Retour sur le Colloque du 2 novembre 2015.

Lundi 2 novembre, élus et techniciens des collectivités françaises, vaudoises et genevoises, spécialisés dans les domaines de l'eau et de l'environnement se sont rassemblés lors d'un colloque intitulé « Solidarité internationale pour l'eau : dépassons les frontières », organisé par la Communauté de communes du Pays de Gex et la Communauté transfrontalière de l'eau, à Gex. Ce colloque a permis de mettre en évidence des dynamiques similaires en France et en Suisse mais qui, souvent, ne sont pas connues au-delà de la frontière.

En septembre 2000, la communauté internationale adoptait les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). L'un des objectifs visait à réduire de moitié, à l'horizon 2015, la part de la population mondiale n'ayant pas accès à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base. En 15 ans, un premier pas décisif a été franchi concernant l'amélioration de l'accès à des sources d'eau potable ou à un service d'assainissement.

Le 25 septembre dernier, les 193 États membres des Nations Unies ont renouvelé leur engagement en adoptant, à l'unanimité, le nouveau programme pour le développement durable. Ce cadre fixe pour ambition de parachever d'ici à 2030 les efforts entrepris à travers les Objectifs du Millénaire. En 2015, 2,6 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à des services d'assainissement suffisants et la raréfaction de l'eau affecte 40% de la population mondiale.



Jacques Oudin - Sénateur, entouré de **Pierre-Jean Crastes** - Président de la Communauté de communes du Genevois et co-président de la communauté transfrontalière de l'eau, **Karine Salibian Kolly** - Co-secrétaire genevoise de la Communauté transfrontalière de l'eau, **Daniel Raphoz** - Vice-président de la Communauté de communes du Pays de Gex en charge de l'eau et assainissement, **Jean-Benoît Charrin** - Directeur exécutif de WaterLex.

Communiqué de presse / 5 novembre 2015



Parfois loin des discussions internationales, les collectivités territoriales s'engagent à leur niveau. Certaines mènent activement des projets avec les concours des associations, fédérations et ONG présentes de part et d'autres de la frontière. D'autres, sont sur le point de franchir le pas et s'interrogent sur la manière de passer à l'action. Raison pour lesquelles la communauté de communes du Pays de Gex et la communauté transfrontalière de l'eau ont réuni élus et techniciens du territoire, afin de partager leurs expériences et de stimuler le débat sur l'engagement local en matière de solidarité internationale pour l'eau.

Au cœur de l'agglomération transfrontalière Grand Genève, ce colloque fut l'occasion de porter un regard différent sur les enjeux de l'eau à travers d'autres formes de coopération internationale entre collectivités.

Habitué à collaborer localement en matière d'assainissement, de gestion de l'eau potable, de préservation des milieux aquatiques ou de renaturation, les acteurs français et suisses du Grand Genève font depuis des années le constat qu'une gestion durable de l'eau ne s'arrête pas aux frontières. Tour à tour, les intervenants ont souligné cette spécificité transfrontalière du territoire.

L'eau n'a pas de frontière. L'eau est un bien commun de l'humanité. Avec les populations d'ici nous partageons les mêmes ressources en eau. Avec les populations de là-bas, nous partageons les mêmes besoins vitaux. Dans le premier cas, la collaboration transfrontalière est une évidence et un atout pour le territoire. Dans le second, la solidarité internationale est une urgence. Dans les deux cas, ceux qui s'engagent sont dans le vrai car ils dépassent les frontières.

2015, une date clé à différents niveaux

Outre l'année du renouvellement des engagements internationaux dans le cadre des objectifs du millénaire, c'est aussi le dixième anniversaire de la Loi Oudin-Santini qui donne aux gestionnaires français de l'eau les moyens de financer les actions de coopération internationale. Invité pour l'occasion, le sénateur honoraire Jacques Oudin, père de la loi, a rappelé l'importance des enjeux de l'eau et le rôle à la fois déterminant et complémentaire des collectivités, des Agences de l'eau et du monde associatif.

« La reconnaissance de l'accès à l'eau comme un droit fondamental ne s'est pas décrétée en un jour. De la même manière, il faudra encore du temps pour faire émerger une nouvelle culture de l'eau. Par ailleurs, on ne peut pas traiter le problème de l'eau au niveau mondial si on ne fait pas un effort sur les coopérations transfrontalières. Ce territoire est particulièrement bien placé pour connaître les enjeux de l'eau sur le plan transfrontalier. » - Jacques Oudin, Sénateur de Vendée (1986-2004), à l'origine de la Loi Oudin-Santini.

Les témoignages français et suisses ont été nombreux. De retour de Madagascar, Daniel Raphoz, Vice-président de la Communauté de communes du Pays de Gex a fait un état d'avancement précis du projet conduit avec Hydraulique Sans Frontière à Brickaville et souligné la détermination de la CCPG à poursuivre son action.

« Les projets de solidarité internationale sont riches d'enseignement dans un sens comme dans l'autre. Nous pouvons, modestement, exporter notre savoir-faire. En retour, nous apprenons le savoir-être. » - Daniel Raphoz, Vice-président de la Communauté de communes du Pays de Gex.

Communiqué de presse / 5 novembre 2015



Pour Pierre-Jean Crastes et Karine Salibian Kolly, respectivement co-président français et co-secrétaire genevoise de la Communauté transfrontalière de l'eau, il faut prolonger la dynamique des collaborations régionales pour partager les connaissances et le savoir-faire dans les domaines de l'eau et de la solidarité internationale. « Cela permettra de multiplier les projets et de les rendre plus visibles. En collaborant de la sorte, nous renforçons aussi les liens qui nous unissent déjà aujourd'hui à l'échelle du bassin franco-valdo-genevois et nous tissons des liens avec les acteurs de la coopération internationale. »

« Nous avons acquis une grande expérience en matière de coopération transfrontalière que ce soit pour les contrats de rivières, la gestion des nappes souterraines, le traitement des eaux usées ou récemment encore la gestion sédimentaire du Rhône. A l'échelle du bassin franco-valdo-genevois, les partenaires français et suisses ont institué la Communauté transfrontalière de l'eau, qui doit désormais partager ses connaissances et son savoir-faire sur le plan international, pour ceux qui n'ont pas accès à l'eau, tout en continuant à renforcer ses liens à l'échelle régionale. » - Karine Salibian Kolly, Co-secrétaire de la Communauté transfrontalière de l'eau.

« De la même manière que nous l'avons fait pour les contrats de rivières, nous pouvons rendre plus efficaces nos actions françaises et suisses en les agrégeant, passant ainsi d'une logique de projets individuels à une logique de programme coordonné. » - Pierre-Jean Crastes, Co-président de la Communauté transfrontalière de l'eau.

Contacts presse :
Sébastien JERDELET
Responsable communication,
Grand Genève
Tél. +33 (0)630 91 48 16
sebastien.jerdelet@grand-geneve.org

Hervé FAUVAIN
Chef de projet environnement et eau,
Grand Genève
Tél. +41 (0)22 576 73 39
herve.fauvain@etat.ge.ch

Guillaume MARSAC
Directeur général adjoint des services
techniques, CCPG
Tél. +33 (0)6 77 64 84 96
gmarsac@ccpg.fr